

COMMUNE DE BAILLET-EN-FRANCE

CAHIER D'ACTEUR DÉBAT PUBLIC A16

Novembre 2007



Contact :

Mairie de Baillet-en-France

21, rue Jean Nicolas
95560 Baillet-en-France
Tél. : 01 34 69 82 64
Fax : 01 34 69 80 05
info@baillet-en-france.fr

RAPPEL DES OBJECTIFS DU DÉBAT PUBLIC A16

- Raccorder l'autoroute A16 à la Francilienne.
- Réduire au maximum le trafic de transit sur les communes de Maffliers et Montsoult en requalifiant et sécurisant la RN1 dans la traversée de ces deux communes.
- Réaménager le carrefour de la Croix Verte en rétablissant la continuité de la Francilienne et améliorant la desserte locale de part et d'autre de la RN1.

Pour Baillet en France en particulier c'est :

- Améliorer sa continuité territoriale de part et d'autre de la RN1 qui sépare nos deux pôles d'activités (ZAE les Ponts de Baillet, d'une part et zone Truffaut-Domexpo d'autre part).
- Ecarter le choix d'une solution inopportune qui accroîtrait considérablement le trafic sur la portion de Francilienne entre Villiers Adam et Baillet en France provoquant une aggravation de l'impact sur le site classé de la Vallée de Chauvry et le quasi-doublement des nuisances phoniques et atmosphériques au débouché à proximité du village de Baillet en France (les nuisances actuelles, avec l'augmentation naturelle du trafic, sont déjà jugées intolérables par des riverains qui ont pétitionné en nombre en 2007 sans qu'une amorce de solution soit à ce jour proposée pour les soulager malgré des mesures de bruit considérées comme problématiques le niveau dépassant 60 décibels).

Pour l'intérêt public, c'est :

Enfin dégager et privilégier la solution optimum au point de vue de l'Ecologie et du Développement durable ; une solution soucieuse de l'Environnement et de l'Economie des ressources.

Cahier d'acteur
de la commune de Baillet-en-France
réalisé dans le cadre
du débat public organisé par

cndp
Commission particulière
du débat public
Prolongement de l'A16
de l'Isle-Adam à la Francilienne

EXAMEN DES SOLUTIONS PROPOSÉES

Solution A

A ce jour, le Conseil Municipal a déjà pris une délibération en 2005 en faveur du tracé A avec le souhait d'un tracé enterré sur un maximum de linéaire. Ce choix de tracé était accompagné d'un réaménagement de la Croix Verte que l'on avait jugé lisible et pertinent.

Nos réflexions actuelles pour le tracé de l'A16 nous conduisent à refaire le même choix du tracé A avec le même souhait.

Quand au réaménagement de la Croix Verte, nous aimerions le maintien du projet 2005 favorisant les dessertes locales entre les différentes communes de part et d'autre de la N1 en les séparant clairement du flux de transit.

La partie sud du tracé A plus éloignée des habitations que celle des solutions B et C, qui plus est dans l'hypothèse d'un enfouissement partiel, minimiserait les nuisances sonores et atmosphériques.

Solution B

Cette solution qui ramène tout le trafic sur la Croix Verte avec un réaménagement complexe et peu lisible, nous semble préjudiciable à la continuité de notre territoire communal et à l'utilisation optimale de notre potentiel commercial (Truffaut, Domexpo).

Solution C

La solution C qui constitue une variante de la solution A nous avait paru à écarter par son impact sur le tronçon de 909 emprunté par le barreau de retour de l'A16 sur la Croix Verte.

Solution D

La solution D qui consiste à renforcer les capacités de la RN 184 et de la Francilienne entre Villiers Adam et la Croix Verte nous semble la moins pertinente pour les raisons suivantes :

- L'élargissement de la RN 184 et le complément du demi-échangeur au niveau de Villiers Adam seraient responsables de la destruction d'environ 10 hectares d'une forêt déjà largement saignée par la voirie actuelle.
- L'intensification du trafic entre Villiers Adam et la Croix Verte serait très importante. Au niveau de Baillet en France, la Francilienne est très proche des habitations, des niveaux de bruit dépassant 60 décibels sont déjà relevés en dépit des protections phoniques existantes. Il serait paradoxal qu'une réalisation destinée à soulager les riverains de la N1 aggrave encore la situation des riverains d'une Francilienne qui doublerait presque son trafic.
- Le détournement du trafic vers l'Ouest avant de le réorienter vers l'Est provoquerait des gaspillages énergétiques et des dégagements de CO₂ supplémentaires incompatibles avec les objectifs de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables.